

**- Rép. : Arrêtés d'application du décret selection clinique**

**De :**  
**À :** @sante.gouv.fr  
**Date :** 07/10/2014 16:05  
**Objet :** Rép. : Arrêtés d'application du décret selection clinique  
**CC :**  
**Pièces jointes :** PROJET arrete experience professionnelles docx.docx; Propo arrete autologue 2 10 14.docx; PROJET arrete selection clinique 2 10 14.docx

Bonjour ,

m'a transmis votre message ainsi que les 3 projets d'arrêtés.

Après relecture de ces projets d'arrêtés, nous avons quelques commentaires résiduels que nous vous soumettons et qui figurent en mode correction dans les pièces jointes.  
Cordialement.

Direction des Affaires Juridiques et Réglementaires  
Pôle Réglementaire  
Tel: 01 55 87  
Fax: 01 55 87

@ansm.sante.fr

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé  
143/147 bld Anatole France  
F-93285 Saint-Denis  
[www.ansm.sante.fr](http://www.ansm.sante.fr)

>>> < @sante.gouv.fr> 15:18 06/10/14 >>>

Bonjour !

m'a indiqué qu'il était préférable que nous présentions au DGS un accord de votre part sur les projets d'arrêtés du décret "sélection clinique " plus récent que celui dont nous disposons actuellement ( qui remonte effectivement à mai et octobre 2013).

Je vous renvoie donc les 3 projets d'arrêtés .Un simple accord par mail que je mettrai à l'intérieur du dossier est suffisant .En effet ,ces arrêtés reprennent intégralement le contenu des projets sur lesquels vous étiez prononcés en 2013.

1) pour l'arrêté "expérience pratique de certains personnels des banques " ,il y a les quelques modifs dont nous avons discuté avec ;

<<PROJET arrete experience professionnelles docx.docx>>

2) voici l'arrêté sélection autologue :

<<Propo arrete autologue 2 10 14.docx>>

3) Voici l'arrêté sélection clinique :

<<PROJET arrete selection clinique 2 10 14.docx>>

Si cela peut vous aider ,voici mon document de travail faisant apparaître en violet les modifs que j'ai

introduites suite au passage du décret devant le Conseil d'Etat .

<<PROJET arrete selection clinique.docx>>

Merci beaucoup

Bien cordialement